

Vente appartement de ma mere

Par japd, le 21/03/2013 à 15:06

bonjour

ma mere a l'alsaimer je ne peux payer ses soins la seul solution c'est de vendre son appartement mais elle est incapable de signer coment faire pour vendre l'appartement? merci.

Par amajuris, le 21/03/2013 à 16:36

bjr,

vous devez faire placer votre mère sous tutelle puis demander au juge des tutelles l(autorisation de vendre son appartement. cdt

Par LOLITA 65, le 21/03/2013 à 16:45

Certes, la mise sous tutelle est une solution pour que le bien de votre mère soit vendu et que l'argent puisse assurer ses soins. Toutefois, il faut savoir qu'entre le moment où vous demandez la mise sous tutelle et l'avis du JAG, le délai peut aller jusqu'à 6 mois d'attente. Contacter une assistant sociale de secteur qui vous proposera des aides financières pour assurer les soins de votre mère en attendant sa mise sous tutelle. Bon courage

Par japd, le 02/04/2013 à 19:42

merci pour votre aide